

Comptabilité et rapports relatifs aux engagements financiers

Par
Jesse Hughes et Michael Parry
Décembre 2018

Locaux de base

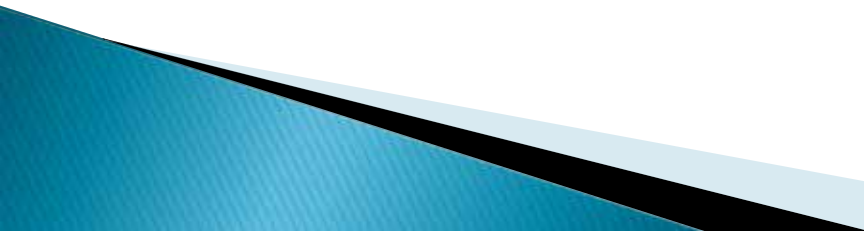
- } La comptabilisation des engagements est nécessaire pour maintenir la discipline financière et déterminer le degré de viabilité financière.
- } Les informations sur les engagements est essentielle pour la prévision fiscale et la gestion budgétaire
- } Il existe deux types d'engagements :
Dépenses et recettes

Recommandations antérieures aux engagements du rapport de l'IPSASB

(parfois appelées charges ou obligations)


1. IPSAS 19 : Provisions, passifs et actifs éventuels (2002)
2. Rapport de recherche sur les rapports budgétaires (2004)
3. IPSAS 24, par. 11 : Présentation des informations budgétaires en devises étrangères (2006)
4. Cadre conceptuel, BC5.36 (2014)

Méthodes d'enregistrement des engagements

- } Comptabilité manuelle des pays en développement
 - } Livre de vote hors ligne (Royaume-Uni et similaire)
 - } Comptes budgétaires intégrés avec comptes d'exercice (États-Unis et similaires)
 - } Intégré aux achats et à la comptabilité d'exercice dans un système d'information de gestion financière (SIGF)
- 

Question N° 1 :

Quelle méthode de comptabilité votre pays utilise-t-il pour enregistrer les engagements financiers ?

1. Non enregistré
 2. Manuel
 3. Registre des votes
 4. Comptes budgétaires intégrés avec comptabilité d'exercice
 5. Intégré à un FMIS fournissant des rapports d'engagement
 6. Inconnu
- 

Engagements de dépenses

- } Bons de commande ou contrats portant sur des biens ou des services qui n'ont pas encore été reçus mais qui sont imputables à un crédit.
- } Procédures de comptabilité :
 - Fonds réservés lors de l'approbation du bon de commande ou du contrat.
 - Les fonds engagés ont été débloqués et les fonds dépensés au moment de la réception de l'article avec responsabilité établie ou en espèces.

Options de report pour les engagements de dépenses en cours à la fin de l'exercice

- } Annuler l'engagement à la fin de l'exercice (échéance) et le rétablir au début de l'exercice suivant. Imputer l'engagement au nouvel exercice budgétaire.
- } Prendre engagement pendant 30 jours et l'imputer à l'année précédente. S'il n'est pas reçu d'ici la fin de 30 jours, imputer les fonds engagés au nouvel exercice budgétaire.
- } Report de l'engagement sur le nouvel exercice budgétaire, mais imputation à l'exercice budgétaire au moment de la commande de l'article.
- } Certains engagements s'étendent sur plus d'un an.

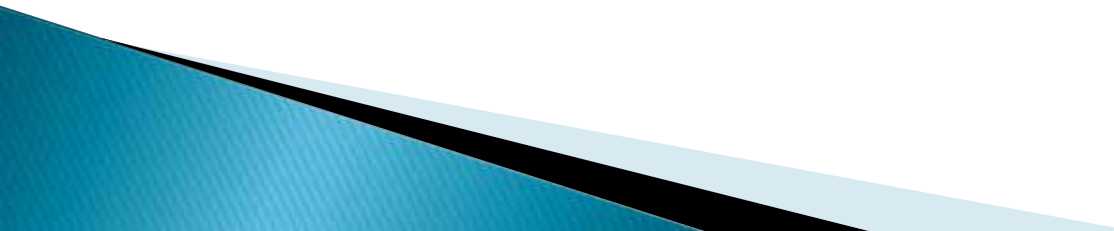
Question N° 2 :

Comment votre pays gère-t-il les engagements de dépenses en cours à la fin de l'année?

1. Annuler et rétablir au début de l'année prochaine.
2. Garder les livres ouverts pendant 30 jours et les imputer à l'exercice précédent. S'il n'est pas reçu après 30 jours, l'imputer au nouvel exercice budgétaire.
3. Porter l'engagement jusqu'au nouvel exercice budgétaire, mais imputer la charge à l'exercice précédent.
4. Inconnu

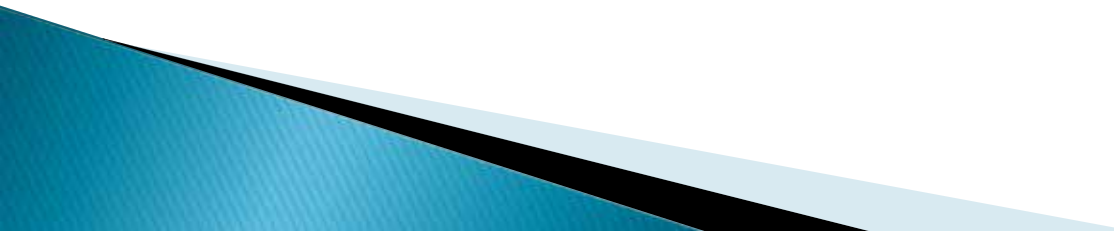
Question N° 3

Comment votre pays présente-t-il les engagements de dépenses non réglés à la fin de la période fiscale?

1. Non applicable
 2. Non déclarés
 3. Dans les notes afférentes aux états financiers
 4. Au vu des états financiers
 5. Inconnu
- 

Question N° 4

Comment votre pays prévoit-il les engagements de dépenses dans les prévisions budgétaires et la budgétisation ?

1. Explicitement inclus dans les prévisions fiscales et les budgets
 2. Pris en compte lors de la prévision des dépenses budgétaires futures
 3. Non pris en compte
 4. Inconnu
- 

Exécution et suivi budgétaire

- } Un système de gestion des engagements est essentiel au contrôle budgétaire
- } À mesure que les engagements sont pris, ils préjugent des affectations budgétaires
- } Nécessité d'être enregistré (intégration des États-Unis dans la comptabilité ; liste de vote séparée du Royaume-Uni)
- } Pour tout exercice financier :
budget disponible à dépenser = crédits budgétés - (déjà dépensés + engagés)

Engagements en matière de revenu

- } Recettes prévues fondées sur une obligation contractuelle d'un tiers à payer.
- } Procédures de comptabilité :
 - Non enregistré
 - Maintenu hors ligne
 - Fonds reconnus en ligne lorsque le donateur ou le constituant s'engage légalement à payer (non reconnu comme créance tant que toutes les restrictions ne sont pas respectées)


Engagement sur le revenu

Exemples

1. Le donateur promet d'accorder une subvention avec ou sans restrictions (dépenses de contrepartie, etc.).
2. Le donateur promet de donner des fonds avec ou sans restrictions
3. Impôts perçus par l'administration centrale mais devant être versés à une unité subordonnée

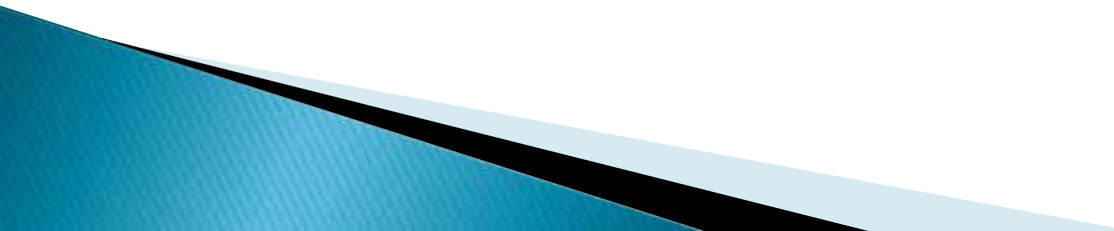
Question N° 5

Comment votre pays compte-t-il les engagements en matière de revenus impayés à la fin de l'exercice ?

1. Annuler et rétablir au début de l'année prochaine.
 2. Garder les livres ouverts pendant 30 jours et les imputer à l'exercice précédent. S'il n'est pas reçu après 30 jours, l'imputer au nouvel exercice budgétaire.
 3. Porter l'engagement jusqu'au nouvel exercice budgétaire, mais imputer la charge à l'exercice précédent.
 4. Inconnu
- 

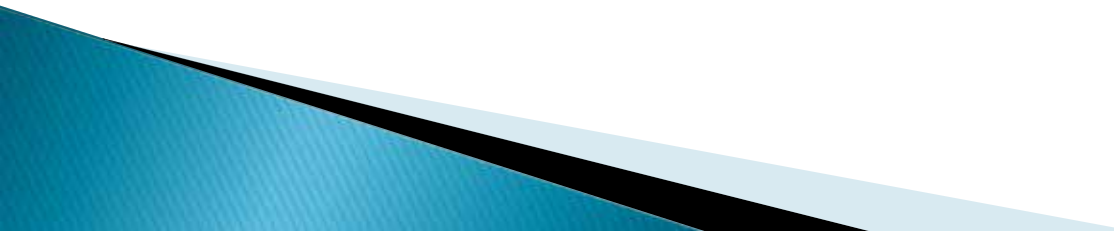
Question N° 6

Comment votre pays déclare-t-il les engagements en matière de recettes impayés à la fin de l'exercice ?

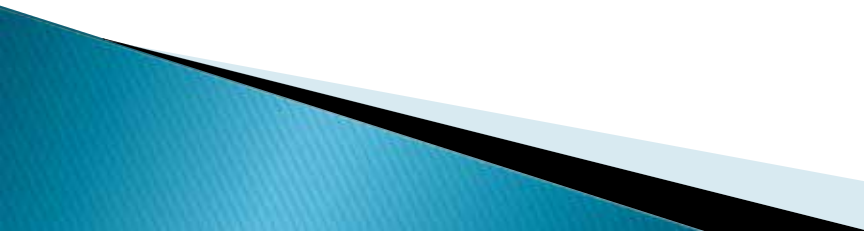
1. Non applicable
 2. Non déclarés
 3. Dans les notes afférentes aux états financiers
 4. Au vu des états financiers
 5. Inconnu
- 

Question N° 7

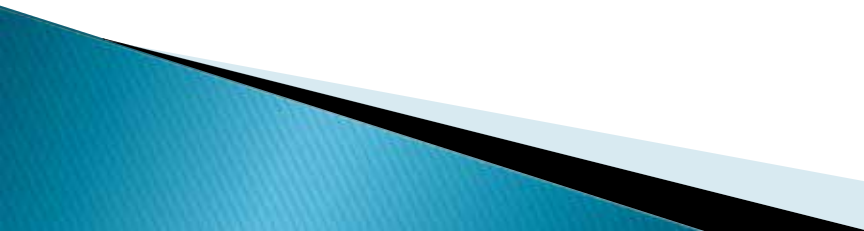
Comment votre pays prévoit-il des engagements en matière de recettes dans les prévisions budgétaires et la budgétisation ?

1. Explicitement inclus dans les prévisions fiscales et les budgets
 2. Pris en compte lors de la prévision des recettes budgétaires futures
 3. Non pris en compte
 4. Inconnu
- 

Conclusions

- } L'enregistrement des engagements, la comptabilité et la gestion sont aussi importants que la comptabilité d'exercice pour une gestion financière efficace.
 - } Mais largement ignorés par les normalisateurs, par exemple le Conseil IPSAS
 - } Nécessité d'entamer des discussions sur la manière de gérer et de signaler les engagements
- 

Solutions facultatives pour les normalisateurs

- } Préparer un rapport de recherche sur les approches de gestion des engagements et de comptabilité pour jeter les bases de la considération de l'IPSASB
 - } Question et réponse de l'IPSASB pour donner des orientations provisoires
 - } Directives pratiques recommandées par l'IPSASB pour donner des approches facultatives
 - } IPSAS délivré après la procédure régulière pour fournir des directives définitives
- 

Contacts

} jhughes@odu.edu

} michael.parry@michaelparry.com

DES QUESTIONS ?